

# Installations électriques sur les chantiers de désamiantage

Les installations électriques sur les chantiers spéciaux nécessitent des précautions particulières liées à la spécificité de leur environnement

On entend par chantier spéciaux les chantiers qui ne sont pas les chantiers de construction traditionnelle dans le bâtiment et les travaux publics. (\*)

Jean-Luc Coupez \*\*

(\*) Cet article est le cinquième d'une série consacrée aux installations électriques de chantier. Le premier article «Installations électriques de chantier - le cadre réglementaire» est paru dans le «Cahier Pratique» N° 40, «Matériels et Chantiers» N° 184, novembre 2009. Le deuxième «Installations électriques de chantier - le branchement au réseau», est paru dans «Cahier Pratique» N° 43, «Matériels et Chantiers» N° 187, février 2010. Le troisième «Installations électriques de chantier - l'alimentation et le raccordement», est paru dans «Cahier Pratique» N° 46, «Matériels et Chantiers» N° 190, mai 2010. Le quatrième «Installations électriques de chantier - la distribution sur le site», est paru dans «Cahier Pratique» N° 47, «Matériels et Chantiers» N° 191, juin 2010.  
(\*\*) Directeur de Walther F. SARL

## L'installation

Les chantiers de désamiantage sont particulièrement importants, les conditions de travail, la continuité de service et le nombre de machines fonctionnant sur le chantier demandent des précautions particulières.

Avant de démarrer le chantier pensez au délai de raccordement des services d'électricité, commandez votre raccordement au réseau auprès des services de distribution d'électricité. Un tarif Bleu ou un Jaune, selon la puissance du site, pour ce type d'ins-

tallation ne prenez pas trop de risque sur le coefficient de pondération, 0,8, voir 0,9 car vous aurez besoin de puissances pour toutes les machines.



Armoire tarif jaune

### Le plan de retrait

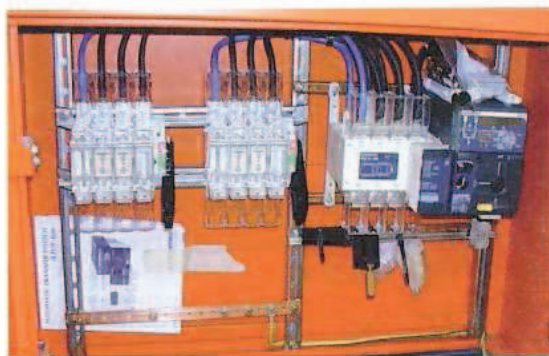
Le plan de retrait définit le protocole du chantier pour la décontamination du chantier; il tient compte de l'installation électrique qui doit être maintenue en tension afin d'assurer le fonctionnement des extracteurs d'air appelés également dé-primogène. Toutes les précautions sont prises en équipant le site d'un ou plusieurs groupes électrogènes qui sont mis sous tension en cas de coupure d'électricité du réseau.

## La mise sous tension

La mise sous tension peut être manuelle ou automatique, dans ce dernier cas deux solutions sont possibles:

► L'arrivée du courant provenant du réseau de distribution d'électricité est connectée sur un appareillage appelé «Normal/Secours» intégré dans le groupe électrogène qui peut être de puissance intérieure à la source principale ou à la puissance demandée par le chantier sous condition de délester les fonctions secourues de celles qui ne le sont pas. En cas de coupure d'électricité du réseau, le système Normal/Secours détecte le manque de tension, démarre le groupe avant de basculer la source sur le chantier afin d'éviter l'effondrement du groupe en cas de démarrage en charge.

► L'arrivée du courant du



Armoire Normal/Secours.



Grille de répartition. Docs WALTHER

secteur passe par une grille de répartition, une partie distribue le courant sur les services annexes ou techniques, comme la base vie, la grue, les éclairages de service, l'autre partie du chantier comme les extracteurs d'air,

les éclairages de travail et de sécurité, le ou les groupes de ventilation est accordée à une armoire de basculement (Normal/Secours) qui assure le démarrage du ou des groupes électrogènes afin d'assurer l'alimentation des appareils qui doivent rester sous tension. Une fonction de télégestion ou de télésurveillance est possible sur ce type d'installation afin de valider le fonctionnement ou d'assurer la maintenance dans les meilleurs délais.

### La norme NFC 15-100

La norme NFC 15-100 est la base des installations pour chantiers spéciaux, mais les conditions de travail, les ambiances, les particularités techniques ou les risques humains ou techniques sont mis en avant dans certains cas. Comme pour tous les chantiers traditionnels, le contrôle de l'installation doit être fait par un organisme spécialisé avant le démarrage du chantier, il peut être suivi par le CHSCT de l'industriel.

### Ne pas oublier

► La conformité et le respect des normes doivent être certifiés par une personne habilitée ou un organisme de contrôle.